

Les Marais du Vigueirat

Au cœur de la Réserve de biosphère

Dans le Parc régional de Camargue

Un laboratoire d'écologie appliquée

Prix Spécial Jean-Roland « Réconcilier l'Homme et la nature »

attribué par Réserves Naturelles de France

Prix A.G.I.R. pour la planète décerné par la région PACA

Prix Régional de l'innovation touristique PACA

Prix MIREILLE Meilleure initiative Régionale PACA en Écodéveloppement




accueil - renseignements

Les Marais du Vigueirat, 13104 Mas-Thibert
tél. (33) 04 90 98 70 91
marais-vigueirat@espaces-naturels.fr

accueil : 9h30 – 17h
tous les jours du 1^{er} février au 15 décembre

www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org
www.life-promise.org



 Conservatoire
du littoral



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



situation Camargue
est du delta du Rhône

département Bouches-du-Rhône (13)

commune Arles – village de Mas-Thibert

coordonnées GPS latitude : 43.557999
longitude : 4.7254

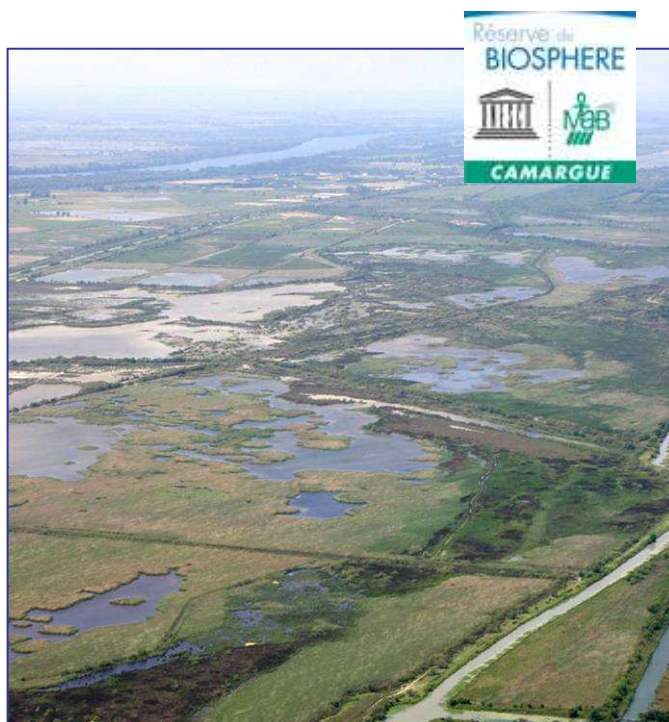
propriétaire Conservatoire du littoral

superficie 1121 hectares

accès réglementé

gestion Les Amis des Marais du Vigueirat

administration tél. (33) 04 90 98 79 40



cliché Conservatoire du littoral

Les Marais du Vigueirat entre Camargue et Crau
Au fond le Rhône

une Biodiversité exceptionnelle

L'eau douce en Camargue salée est particulièrement appréciée par la faune et la flore car créatrice d'une **grande diversité de milieux** : Les Marais du Vigueirat représentent un espace complémentaire des autres espaces protégés du delta du Rhône, qui sont plutôt salés. Les espèces remarquables présentes se distinguent par leur peu de tolérance au sel et leur besoin en eau douce permanente.

Les paysages et milieux aux strates variées (herbacée à arbustive), présentant tous les gradients de salinité (eau douce / eau salée) et d'hydrométrie (étangs toujours en eau, étangs inondables, mares temporaires, sols surélevés) imbriqués les uns dans les autres, sont particulièrement favorables à une **forte biodiversité floristique et faunistique**.

Les espèces des 2 territoires frontières que sont la Crau sèche et la Camargue salée profitent régulièrement du potentiel nourriture et quiétude des Marais du Vigueirat, ajoutant encore à cette **forte biodiversité**.

un patrimoine naturel reconnu

Une diversité biologique hors du commun explique la labellisation du site en **ZICO** (Zone d'intérêt communautaire pour les Oiseaux), label décerné par la communauté européenne aux sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance européenne.

Le site est intégré au réseau européen **Natura 2000** (directive Habitats), est classé **cœur de la réserve de Biosphère** (MAB), il constitue un site prioritaire du Conservatoire du littoral pour la désignation au titre de la **Convention de Ramsar** (convention pour la conservation des zones humides d'importance internationale), et classé en **Réserve Naturelle Nationale** depuis fin 2011.



©S. Mercier

milieux

3 habitats sont prioritaires au titre de la directive Habitats.

La variation de salinité est favorable à une diversité d'habitats naturels, créant une **mosaïque de milieux humides méditerranéens**, allant des plus salés (sansouïre) aux plus doux (roselières).

faune

1098 invertébrés, 360 vertébrés :

- belle population de tortue **Cistude d'Europe**
- 283 espèces d'oiseaux observées (plus de la moitié des espèces de l'avifaune française) dont 83 se reproduisent sur le site :
 - les **9 hérons européens** (Butor étoilé, Héron pourpré...),
 - Nette rousse (10% de la population française),
 - **Oie cendrée** (une des seules populations naturelles),
 - **Guêpier d'Europe**, importante colonie plus de **25 000 oiseaux d'eau hivernants et migrants**.

Le site est d'**importance internationale** pour l'hivernage des canards selon les critères de la convention de Ramsar, d'importance internationale pour la Sarcelle d'hiver, le Canard chipeau et la Nette rousse, et d'**importance nationale** pour 12 espèces.

flore

Plus de **600 espèces végétales** dont 5 protégés au niveau national 18 au niveau régional et 99 rares et menacées dans la région PACA.

des actions de Protection et de Transmission du savoir



une protection par la maîtrise foncière avec le Conservatoire du littoral

Après des siècles d'inondations au gré des crues du Rhône, sont pratiqués endiguements (du 17^e au 19^e siècle) puis agriculture (élevage, chasse, riziculture, pisciculture).

A partir des années 80, l'achat par le Conservatoire du littoral induit la mise en place d'un plan de gestion, définissant 2 orientations de gestion :

1- **respect du site et de son équilibre écologique** (conserver les habitats écologiques, augmenter et maintenir la diversité biologique, renforcer l'aspect naturel du paysage)

2- **prise en compte des activités humaines** au travers d'activités telles que l'ouverture au public, la recherche appliquée sur le fonctionnement des zones humides et leur gestion, l'intégration du site dans le tissu socio-économique local

une protection réglementaire nationale et européenne

- Cœur de la réserve de Biosphère
- Zone Natura 2000, ZPS zone de protection spéciale au titre de la Directive européenne oiseaux
- Réserve naturelle nationale

des activités orientées vers la conservation du patrimoine biologique

La gestion favorise le retour à un fonctionnement proche des conditions naturelles initiales, en s'appuyant sur :

- la conformité avec le cycle climatique méditerranéen
- l'utilisation du pâturage (taureaux et chevaux) pour le contrôle de la végétation. L'emploi raisonné de ces deux outils de gestion permet d'influencer les principaux facteurs écologiques du milieu au profit du maintien de la diversité biologique du site.

des actions de transmission du savoir

- auprès des scolaires : interventions en éducation à l'environnement auprès de 3000 scolaires/an, secteur assuré par le CPIE Rhône Pays d'Arles
- auprès des étudiants et professionnels de l'environnement : sessions de formation et d'échanges à destination des étudiants des universités, des formations agricoles (BTA, BTSA) et des écoles d'ingénieurs ainsi que professionnels de l'environnement.
- auprès du public (visiteurs écotouristiques)

un espace **O**ouvert au **P**ublic

objectif : le **d**éveloppement socio-économique du territoire
respectueux de l'environnement

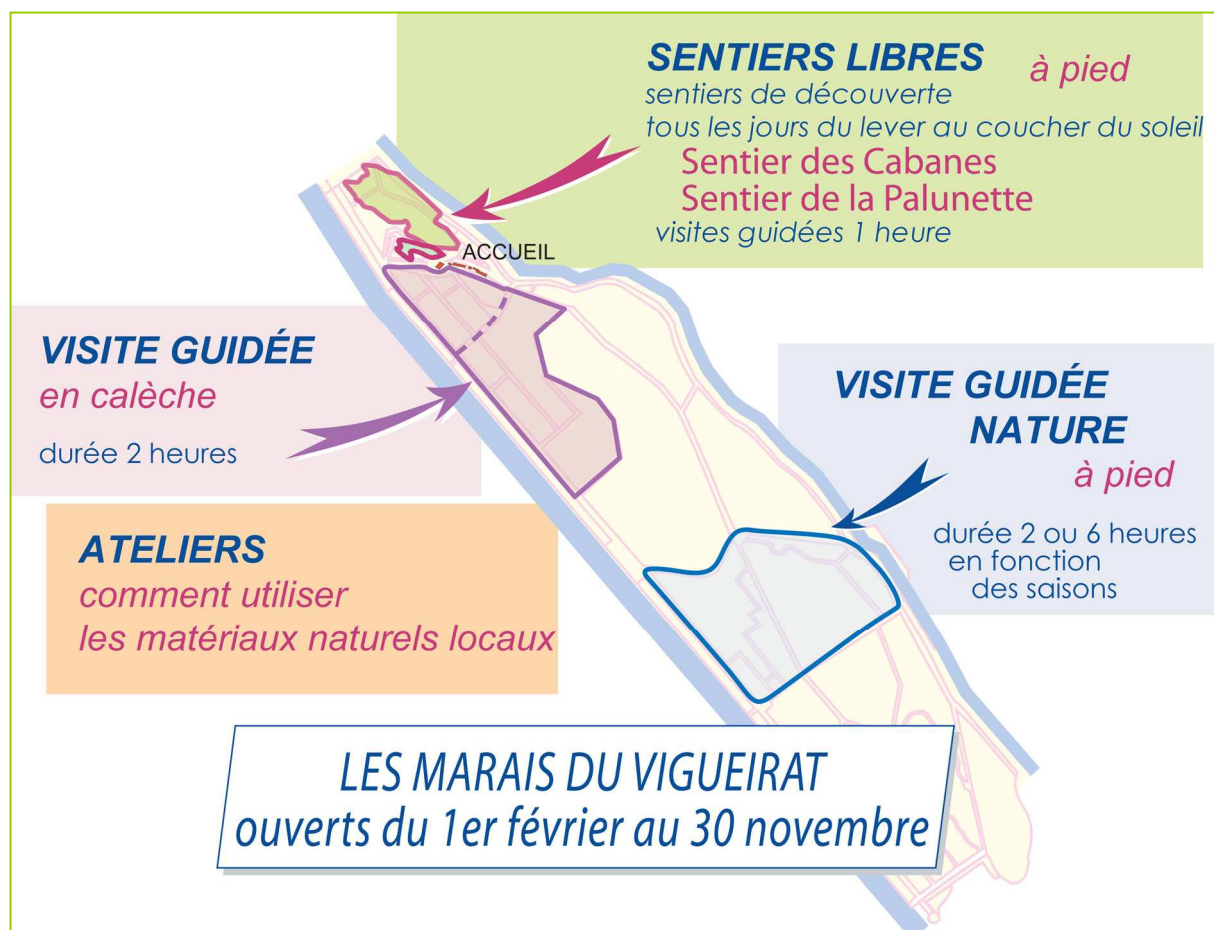
aménagements écotouristiques :

sentiers de découverte : 3,5 km de sentiers pédestres et cheminements en bois sur pilotis, animations ludo-pédagogiques, observatoires de faune.

activités écotouristiques :

visites naturalistes et culturelles, adaptées à une découverte naturaliste, aux heures d'activité de la faune ; approche ludique pour les plus jeunes ; parcours à pied et en calèche, accompagnement d'un pêcheur d'écrevisse de Louisiane (pêche de régulation).

flux écotouristique en 2013 : 30 000 visiteurs/an
(objectif 50 000 visiteurs en 2017)



une **I**ntégration dans le tissu **S**ocio-**E**conomique **L**ocal

création de plus de 60 emplois dont 40 locaux.

emplois directs

accueil, administration, entretien, chantier d'insertion, garderie, buvette, etc.

emplois indirects

manadiers, apicultrice, entreprise La Carretado (calèche), guides naturalistes (BGN), restauration (Le Boatel), etc.

partenariats écotouristiques avec des entreprises locales

vignoble et cave, oliveraie et huile, sel de camargue, riz de camargue, manadier, restaurants, hôtels, etc.

choix d'entreprises locales dans l'activité du site

bâtiment, accueil, garagiste, imprimeur, fournitures bureautique, etc.



Les Marais du Vigueirat sont devenus le principal employeur de Mas-Thibert

un souci permanent : l'**E**co-**R**esponsabilité

EAU :

réduction des consommations d'eau potable sur le site + création d'une « mini-station d'épuration » ; récupération et la valorisation des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage.

ENERGIE :

réduction des dépenses en énergies (isolation, ampoules électriques basse consommation et limitation du gaspillage par le suivi des consommations), efficacité énergétique des appareils et production d'électricité par énergie solaire et éolienne : objectif étant de produire autant que ce que consomme le site.

DÉCHETS :

réduction maximale des déchets en quantité et en nocivité ; déchets triés puis acheminés vers la mini déchetterie créée sur le domaine.

TRANSPORTS

Encouragement au covoiturage. Projet de flotte de véhicules électriques

Les Marais du Vigueirat :
Le premier site naturel certifié EMAS en France
(certification obtenue fin mai 2008)



...vers une nouvelle dynamique rurale

Dynamisation d'un projet de développement durable pour Mas-Thibert, avec élaboration d'un Plan Décennal de Développement Durable (P3D) qui programme les actions à mettre en place sur 10 ans pour permettre un développement économique et social respectueux de l'environnement du territoire. Il doit contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants, créer de l'activité et de l'emploi, et ceci dans une logique globale de respect de l'environnement et des particularités locales.

Le Projet de Développement Durable des Marais du Vigueirat

un projet basé sur deux vocations : protection de la nature et intégration dans l'économie locale par l'accueil du public
- dimension écoresponsable et socio-économique locale-

Le projet des Marais du Vigueirat a consisté en la **création d'un pôle d'attractivité écotouristique** dans un secteur vierge de tourisme et hors des axes touristiques classiques, dans un objectif de développement rural, sur 150 hectares d'anciennes terres agricoles, avec à terme un objectif de 50 à 100 000 visiteurs.

Ce projet se décline en trois phases :

Phase 1 : la faisabilité (1996 à 2003)

L'objectif était de **faire découvrir le patrimoine naturel** au public sur les 150 hectares nord, territoire le plus proche de Mas-Thibert, choisi pour la découverte de la nature.

bilan : aucune sur la faune ni la flore.

création de plus de 40 emplois dont 25 emplois locaux.

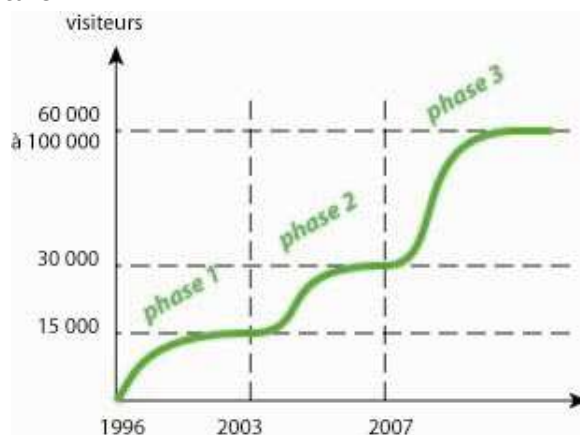
flux écotouristique : près de 15 000 visiteurs par an.

Un pôle écotouristique est en place.

Phase 2 : le Life PROMESSE (2003 à fin 2007)

L'objectif a été de **diminuer l'impact des activités humaines existantes et à venir** sur le site, dans le cadre d'un tourisme responsable.

Les acteurs locaux du territoire ont été associés à la démarche dans un processus de **démocratie participative** dans lequel les habitants du territoire se sont mobilisés pour un **Plan décennal de développement durable**.



Phase 3 : Moteur du développement local ou simple "service public" ?

Des équipements complémentaires (accueil et parking à Mas-Thibert, bateau électrique pour le transport des visiteurs sur le canal...) permettront peut-être un jour d'associer directement la population locale, de **relancer l'économie locale**, (commerces, restauration, logements...) ... si l'issue de la dynamique territoriale débouche sur un tel programme !

bilan en 2013

Aujourd'hui, la deuxième phase du projet, avec l'objectif des 30 000 visiteurs/an, est atteint. Depuis 2009, le transfert des missions accueil, promotion et commercialisation des activités touristiques vers l'Office de Tourisme d'Arles a permis un bond en avant au niveau de l'accueil touristique, grâce aux moyens humains et techniques de ce nouveau co-gestionnaire (avec qui les Amis des Marais du Vigueirat travaillent dans une logique partenariale depuis 2006). Ce rapprochement devrait entraîner des retombées

économiques positives, non seulement sur le site, mais aussi sur le hameau de Mas-Thibert et sur le territoire du Plan du Bourg.

100 000 visiteurs, le seuil d'un vrai projet de développement local durable : comment y parvenir ?

Dans l'objectif de développer ce projet écotouristique et dans le but de l'étendre sur l'ensemble du territoire dans une logique de développement durable, plusieurs objectifs sont à atteindre à plus ou moins long terme :

- renforcement de la collaboration avec les acteurs de Mas-Thibert (chasse durable sur un territoire proche)
- diversification des produits touristiques proposés sur les Marais du Vigueirat (jardin ethno-botanique des Marais du Vigueirat, piste cyclable Mas-Thibert / Marais du Vigueirat)
- poursuite de la réduction de l'impact environnemental des activités pratiquées sur le site (petite éolienne de production électrique, parc de véhicules électriques, etc.)
- intégration du territoire dans le projet (point d'accueil-maison du terroir dans le village de Mas-Thibert)